



Certificat de nationalite comment l'obtenir

Par **Azim**, le **14/07/2011** à **13:32**

Chèr Monsieur/Madame,

Je suis de nationalite francaise habitant l,etranger. Pour des raisons administratif je dois produire mon certificat de nationalite a l'ambassade de France. je ne sais pas comment m'y prendre pour l'obtenir. J'ai mon Certificat Intégral de Naissance qui m'a été envoyé de Nantes. A qui dois-je m'adresser pour obtenir ce document dans le plus court délais possible? (puisque j'habite l'etranger, est ce qu'il y a un moyen par email/internet)

En vous remerciant.

Bien cordialement,

Amina Jafar Khan

Par **Domil**, le **14/07/2011** à **14:07**

Le plus vite possible ? Non, ça n'existe pas, ça prendra plusieurs mois

Si vous résidez à l'étranger ET et que vous êtes né à l'étranger, il faut adresser votre demande :

Service de la nationalité des Français nés et établis hors de France
30 rue du Château des Rentiers
75647 Paris Cedex 13

Par contre, si votre nationalité se déduit sans ambiguïté de votre acte de naissance, la demande de CNF du Consulat est abusive.

Par **Azim**, le **20/07/2011** à **11:12**

merci beaucoup domie. je suis reconnaissante de potre aide.